

Front social/Situation de La Poste

Les postiers ferment leurs guichets

Prissilla M. MOUITY

Libreville/Gabon

Le non-paiement du treizième mois 2015 est, entre autres, la cause du mouvement d'humeur observé, hier, par les agents de La Poste. Malgré les assurances de la tutelle, les agents ont manifesté leur mécontentement en bouclant aux usagers les portes des différentes agences Postebank de Libreville.

LES agents de la Postebank ont, hier, fermé la porte au nez à leurs usagers. Ils manifestaient leur mécontentement suite au non-paiement du treizième mois 2015 et du salaire du mois d'octobre en cours. Alors même que la veille, le ministre d'État, ministre de l'Économie numérique et de la Communication, Alain Claude Bilie-By-Nze, les a assurés de l'engagement de l'État dans le redressement de La Poste et la prise en compte de leurs difficultés.

Au siège du centre-ville, comme à l'agence annexe de Gros-Bouquet, les attroupements des postiers hors de leurs lieux habituels de travail et les forces de l'ordre aux alen-



Photo : Prissilla Moussavou Mouity

Les usagers de la Poste attendant désespérément d'être servis, hier à Libreville. Photo de droite : Michael Adandé : "La Poste a des déséquilibres importants qui font en sorte que nous ne pouvons entrevoir une gratification quelconque".

tours des bâtiments étaient la preuve d'un mouvement d'humeur au sein de cette structure bancaire. Les usagers, venus nombreux percevoir leur dû, comme tous les 25 de chaque mois, n'ont malheureusement pas été servis, car pris en otages par les agents de La Poste, qui y ont trouvé un moyen de se faire entendre.

En rappel, Postebank traverse depuis plusieurs mois une période de crise dont les principales conséquences sont la non

disponibilité des dus des usagers, et l'irrégularité des salaires de son personnel. Une situation que dénoncent les postiers et dont le gouvernement s'attelle à trouver des solutions.

Lundi dernier déjà, au cours de sa rencontre avec les postiers, le ministre d'État Alain Claude Bilie-By-Nze apaisait leurs inquiétudes en garantissant la responsabilité de l'État dans le redressement de la banque. **INSTRUMENTALISATION**• Ce signal



Photo : Prissilla Moussavou Mouity

pourtant fort donné aux usagers n'a malheureusement pas reçu un écho favorable. Grande était donc la surprise de Michael Adandé, Président-directeur général de La Poste, de constater une agitation au sein de son entreprise, le lendemain des échanges entre les Postiers et la tutelle.

«Le mois de septembre est payé. Le mois d'octobre est en cours et le treizième mois est une gratification qui doit être payé en fonction des résultats de La Poste. La Poste a des dés-

équilibres très importants qui font en sorte que nous ne pouvons pas entrevoir une gratification quelconque. Nous l'avons bien expliqué aux agents de La Poste, qui refusent de le comprendre. Ils ne sont pas d'accord du fait que le treizième mois ne leur soit pas payé», a fait savoir M. Adandé.

Ce mouvement d'humeur observé par les postiers de Libreville touche de nombreux usagers qui ont toujours fait confiance à ladite structure. Selon son P-DG, les agents et syndi-

calistes doivent mettre un peu « d'eau dans leur vin », afin de ne rien faire subir aux clients.

« Nous invitons les agents à se mettre au travail et d'arrêter de maltraiter les compatriotes et clients qui nous ont fait confiance. Nous pensons les avoir suffisamment maltraités pour continuer à leur rendre l'existence vraiment difficile », a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, les salariés ne sont pas tous unanimes quant aux motivations de leur mouvement. Certains jugent les syndicalistes réfractaires aux négociations et dénoncent leur instrumentalisation. « On ne peut pas déroger à la règle. C'est bien beau de revendiquer ce qui vous revient de droit, mais il est mieux de le faire en restant dans les normes. La loi du travail voudrait qu'on déclenche une grève après avoir déposé un préavis et s'assurer qu'il y ait un service minimum », a déploré un agent ayant requis l'anonymat.

Il est à noter que des dispositions ont été prises par le gouvernement et une structure bancaire de Libreville, afin de permettre aux clients de La Poste de percevoir leurs salaires.